

## CHAP. VII : LES EVOLUTIONS DU MARCHE DU TRAVAIL

### I. Comprendre le fonctionnement du marché du travail

#### A. Le marché du travail, un lieu d'échange

Au sens courant, le marché du travail désigne la **situation de l'emploi** dans une économie : **nombre d'emplois et nature des emplois** (qualifications requises).

Au sens économique, le marché du travail est le **lieu théorique de rencontre entre l'offre et la demande de travail**. Il met en relation ceux qui **offrent leur travail en échange d'une rémunération** (les salariés) et ceux qui **demandent de la main-d'œuvre** pour leur activité de production (les entreprises).

L'équilibre sur le marché du travail **permet de déterminer une quantité et un salaire d'équilibre**. Si l'**offre est supérieure à la demande**, le **salaire diminue** : l'importance de la main-d'œuvre disponible par rapport aux besoins permet en effet aux entreprises de proposer des salaires moins élevés.

**Inversement**, si la demande est supérieure à l'offre, le salaire augmente : les entreprises doivent augmenter les salaires proposés pour attirer les candidats.

#### B. Les composantes du marché du travail : l'offre et la demande

##### 1. L'offre de travail

###### a. Les déterminants quantitatifs de l'offre de travail

L'**offre de travail** peut être mesurée par la **population active**, qui regroupe l'**ensemble des personnes occupant un emploi, salarié ou non, ainsi que celles recherchant un emploi (les chômeurs)**.

Entre 1975 et 2020, la **population active a augmenté** de plus de 30 %, (environ 30 millions de personnes). **Dans le même temps, le nombre d'emplois en France a augmenté d'environ 26 %**.

**Le taux d'activité d'un groupe donné est le rapport du nombre de personnes actives de ce groupe à sa population totale. Il s'exprime en pourcentage du groupe considéré.**

Ex : le **taux d'activité des personnes en âge de travailler** (15-64 ans) en 2020 se calcule ainsi :

$$\frac{\text{Nombre d'actifs entre 15 et 64 ans}}{\text{Population de 15 à 64 ans}} \times 100 = \frac{28\,900\,000}{40\,704\,000} \times 100 = 71 \% \text{ (73.6 en 2022)}$$

L'évolution de la population active et celle du taux d'activité dépendent de critères démographiques, sociologiques et juridiques :

- **l'allongement de la durée des études** retarde l'entrée des jeunes sur le marché du travail ;
- **la hausse de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans** (réforme de 2010) augmente le taux d'activité des seniors (50-64 ans), qui s'élève à 63 % en 2017 ;
- **l'évolution démographique et la pyramide des âges** : la population française augmente, soutenue par, outre le **vieillessement** démographique, un **taux de fécondité** parmi les plus élevés d'Europe (1,82 enfant par femme en 2020) ;
- **l'évolution du solde migratoire** mesure la différence entre le nombre de personnes entrées et sorties sur un territoire au cours d'une année.

###### b. Les déterminants qualitatifs de l'offre de travail : une variété de profils

L'offre de travail regroupe une grande **diversité de profils en termes de niveau de qualification, de compétences** (physiques, techniques, sociales...) et de parcours professionnel (**expériences**).

Aussi, **certains secteurs** d'activité **souffrent d'un surcroît d'offre** avec un niveau de chômage élevé, pendant que **d'autres secteurs** pâtissent **d'une pénurie d'offre** (dans le bâtiment ou certains métiers très spécifiques exigeant des qualifications pointues).

## 2. La demande de travail

La quantité de travail proposée par les entreprises **dépend de la conjoncture, et ainsi des prévisions réalisées par les entrepreneurs sur le niveau d'activité qu'ils prévoient**. En effet, si les entreprises anticipent une période de croissance et ainsi une hausse de la demande future, elles seront incitées à produire davantage et donc à embaucher.

**La nature de la demande de travail est également variée en termes de profils et de qualités attendues, de types de contrat proposés...**

## II. Décrire les principales tendances du marché du travail

### A. La segmentation du marché du travail

#### 1. La hausse des emplois atypiques

**La norme** en matière de contrat de travail est le contrat à durée indéterminée (CDI) à temps complet. Cependant, une évolution marquante du marché du travail concerne les types d'emploi, avec une tendance générale à la hausse des formes particulières d'emploi : contrat à durée déterminée (CDD), contrat de travail temporaire (CTT), **contrat aidé, contrat d'apprentissage**. **Entre les années 1980 et 2000**, la part de ces formes d'emploi a **triplé atteignant 15%**. De nos jours cela représente **un quart de l'emploi total**. **Les jeunes sont particulièrement touchés** par ce phénomène de précarisation des emplois. On assiste donc à une segmentation entre les individus disposant d'un contrat typique (CDI à temps complet) et ceux qui n'obtiennent qu'une succession de contrats atypiques.

**De même, le temps partiel subi** (c'est-à-dire non choisi par le salarié) **est en hausse**. Cette évolution de la structure des emplois répond au besoin croissant de flexibilité de la part des entreprises, qui doivent s'adapter à un environnement de plus en plus instable et incertain.

#### 2. La thèse de la segmentation du marché du travail

La réalité du marché du travail montre ainsi qu'il se divise en deux segments principaux cloisonnés, provoquant une dualisation sociale :

- le **marché primaire**, où se trouvent des **emplois stables, bien rémunérés, à évolution de carrière intéressante**, avec des **avantages sociaux** importants et des **conditions de travail satisfaisantes** ;
- le **marché secondaire**, où se trouvent des **emplois précaires, mal rémunérés, offrant peu de promotion, peu d'avantages sociaux et des conditions de travail difficiles**. **Les actifs concernés sont surtout des femmes, des jeunes et des immigrés**.

Le **marché secondaire permet aux entreprises de diminuer les coûts et d'assurer la flexibilité** alors que le marché primaire permet de favoriser la pérennité de la firme et de fidéliser une partie de la main-d'œuvre.

**La mobilité entre les deux segments est réduite.**

### B. Un déséquilibre durable sur le marché du travail : le chômage

#### 1. La définition du chômage

L'Insee calcule le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). Cette définition est utilisée **pour effectuer les comparaisons internationales**.

Def : un **chômeur** est une **personne en âge de travailler (15 ans ou plus)** qui répond simultanément à trois conditions :

- être **sans emploi**, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, **ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine** de référence ;
- être **disponible** pour prendre un emploi **dans les 15 jours** ;
- avoir **cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois**.

Donc le chômage au sens du BIT **ne tient pas compte** des personnes qui recherchent un emploi sans être disponibles (parce qu'elles sont en formation ou en **stage**) ou des **personnes découragées d'effectuer de réelles démarches** ou du **travail clandestin**.

**THEME 5 : LES MUTATIONS DU TRAVAIL**  
**Q : Quelles sont les principales évolutions du marché du travail**

**2. La mesure du chômage**

**Le taux de chômage s'exprime en pourcentage de la population active** et se mesure comme suit :

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Chômeurs au sens du BIT}}{\text{Population active}} \times 100$$

En moyenne, **en 2022**, le taux de chômage en France métropolitaine s'établit à **7.4 %**.

**3. L'évolution du chômage en France**

**Le chômage a fortement augmenté dans la plupart des pays développés à partir du début des années 1970.**

En France, si le chômage a fluctué depuis 25 ans, entre 12 et 8 %, on a assisté en parallèle à une croissance des emplois précaires.

Le chômage a partout explosé après la crise de 2008, passant d'une moyenne de 7 % en 2007 à 10 % en 2013. En 2022, le taux de chômage moyen s'établit à 7,4 %, soit quasiment son niveau d'avant-crise.

**4. Les facteurs d'inégalités face au chômage**

Le chômage frappe toutes les catégories de la population active, mais certaines plus que d'autres.

Les principaux facteurs d'inégalités sont :

- l'**âge** : les jeunes (22,3 %) subissent davantage le chômage que les seniors (6,6 %) ;
- la **catégorie socioprofessionnelle** : les ouvriers (13,5 %) connaissent plus de chômage que les cadres (3,3 %). Le diplôme est ainsi une bonne couverture contre le chômage ;
- le **niveau de diplôme** : les personnes sans diplôme ou uniquement le brevet des collèges connaissent un chômage élevé (17 %). Le risque de chômage diminue avec le diplôme.

Autre spécificité du chômage en France : la détérioration du marché du travail s'est traduite par une **augmentation du poids des chômeurs de longue durée** (plus d'un an). Il touche particulièrement **les seniors**, qui éprouvent plus de difficultés à retrouver un emploi après un licenciement : 56,4 % des chômeurs de plus de 50 ans le sont depuis plus d'un an.